



Madame Florence ARMOUET soutiendra sa thèse de Géographie sous la direction de Monsieur Guy FONTAINE, Professeur à l'Université de La Réunion le :

Vendredi 13 juillet 2012

A partir de 9h00

Amphithéâtre 4

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Membres du jury :

- Monsieur Philippe BACHIMON, Professeur, Université d'Avignon et Pays du Vaucluse
- Monsieur Yao Téléphore BROU, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Guy FONTAINE, Professeur, Université de La Réunion
- Monsieur Stéphane HERITIER, Maître de Conférences, Université Jean Monnet – Saint Etienne
- Monsieur Vincent VLES, Professeur, Université de Pau et Pays de l'Adour

Résumé :

Aux vues de l'évolution des paradigmes de la communauté internationale en termes de développement, et des problèmes que posait la création de nouveaux Parcs Nationaux en France et en Outre-mer (notamment du fait de la politique de décentralisation), la révision de la loi relative aux Parcs Nationaux en 2006, ne pouvait que tendre vers une approche, qui concilie à la fois développement et préservation. Par ailleurs, eu égard aux problèmes d'acceptation sociale antérieurs, il était essentiel que les Parcs Nationaux intègrent la dimension gouvernance. Ainsi, le paradigme intégrateur des Parcs « nouvelle génération », vise dans une perspective durable, à concilier développement, protection et gouvernance (en vue d'une gestion coordonnée, participative et concertée). Le Parc National de La Réunion créé en 2007, s'inscrit dans le cadre de cette nouvelle loi (chapitre 1). Face à l'évolution des modalités de développement et des mesures de protection de la « Nature » à La Réunion, la création d'un outil de coordination, au service de l'aménagement et du développement de l'espace insulaire aux prises avec les deux grands paradigmes contemporains – que sont le « développement » et

la « conservation » –, semble pertinente (chapitre 2). Néanmoins, au regard de la réalité des Parcs Nationaux Français : outils juridiques et objets politiques qui s'inscrivent dans des territoires hétérogènes et complexes, dont la création est souvent longue et difficile du fait des attentes en décalage des parties prenantes (chapitre 3), nous nous interrogeons sur la réalité de ce nouveau paradigme dans le cœur habité du Parc National de La Réunion, et plus précisément à Mafate, à la fois espace protégé, espace touristique et territoire habité. Le cirque de Mafate, est un territoire singulier (chapitre 4). L'ambition du Parc National est de faire de cet espace et territoire que l'on veut emblématique de la géodiversité réunionnaise, un espace écotouristique. Du point de vue du Parc National, le choix de cette forme alternative de tourisme vise à être en cohérence avec ses objectifs et missions. Du point de vue des Mafatais, le label Parc National, son modèle de coordination et sa volonté de développer l'écotourisme, sont perçus comme un levier au changement, pour non seulement un développement endogène et durable du cirque, où des problèmes de mal développement demeurent ; mais aussi en vue de leur intégration dans les processus de décision institutionnelle. Bon nombre d'objectifs et attentes de ces parties prenantes semblent dès lors communs. Cependant, le modèle d'analyse qualitative du développement durable que nous avons tenté d'élaborer (chapitre 5), qui permet une analyse en profondeur des problèmes, mettra en lumière des paradoxes, ainsi qu'une complexité d'enjeux, de défis et d'obstacles interreliés au développement durable par le tourisme – et plus précisément au développement de l'écotourisme –. Alors que les opportunités semblent réelles et qu'il existe une forte volonté au changement, le manque de capacités multidimensionnelles du géoanthroposystème, et particulièrement des Mafatais, ne laissent pas pour l'heure envisager la concrétisation des attentes et des objectifs communs des parties prenantes, ainsi qu'un véritable processus systémique interdépendant de transformation positive et équitable de la vie des Mafatais. La nouvelle approche difficile à mettre en place dans la réalité a fait naître des tensions et des conflits entre l'établissement public et les communautés locales (chapitre 6). Pour remédier à un certain nombre de problèmes qui se présentent dans le cœur habité du Parc National, et pour ne pas que l'écotourisme soit un « miroir aux alouettes » mais une opportunité au développement durable et à la mise en œuvre de l'approche intégratrice des Parcs Nationaux, l'économie sociale et solidaire (ESS), nous semble être l'une des voies possibles pour expérimenter concrètement le changement (chapitre 7).

Mots clés : développement durable, préservation, gouvernance, tourisme, écotourisme, économie sociale et solidaire, Parc National.